

# LES FONDAMENTAUX D'UNE RELATION DE TRAVAIL

## SOUMISE AU DROIT DU TRAVAIL ET À LA CCN 51

La maîtrise du cadre légal et conventionnel dans lequel les contrats de travail des salariés sont gérés permet aux personnes ayant en charge le suivi des relations de travail d'appréhender les droits des salariés et les obligations des employeurs et d'assurer la mise en œuvre des dispositions prévues.

### OBJECTIFS

- Appréhender les règles qui encadrent les différentes phases de la relation contractuelle, de l'embauche du salarié à la rupture de son contrat de travail.
- Identifier les possibilités de modification des contrats de travail
- S'approprier la structuration des éléments de rémunération conventionnels et savoir déterminer les éléments constitutifs de la rémunération d'un salarié
- Connaître les règles d'acquisition des congés payés et comprendre les modalités de décompte
- Identifier les différentes absences des salariés et maîtriser leur incidence sur la rémunération et la gestion des remplacements
- Connaître les différents modes de rupture du contrat de travail et savoir mettre en œuvre les procédures

### CONTENU

#### Conclusion et modification des contrats de travail

Les types de contrat : CDI, CDD, à temps complet ou partiel  
Les périodes d'essai  
La modification du contrat

#### Rémunération des salariés

La logique de la convention pour la détermination de la rémunération  
Les éléments constitutifs de la rémunération  
La reprise d'ancienneté professionnelle et les règles de promotion

#### Congés et suspension du contrat de travail

Les différents types de congés légaux  
Les autres congés prévus par la CCN 51 : événements familiaux, les jours fériés  
La suspension du contrat de travail : maladie, maternité, accident du travail  
L'incidence des congés dans l'organisation

#### Rupture du contrat de travail et pouvoir disciplinaire

Les différents modes de rupture du contrat de travail et les procédures : démission, licenciement, mise à la retraite...  
Droit disciplinaire : les sanctions et leur mise en œuvre



À déterminer



En régions

1 136 €  
par personne

4 jours  
(2 modules de  
2 jours)



01 53 98 95 03



formation@fehap.fr

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

### PUBLICS

- Responsable d'équipe
  - Assistant Ressources Humaines
- Toute personne en charge du suivi des relations du travail

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

#### Pédagogie interactive alternant :

- apports juridiques
- exercices

### INTERVENANTS

- Conseillers en relations du travail FEHAP
- Avocats spécialisés en droit du travail et en CCN 51